

C'EST À VICHY

N° 116
JANVIER 2021



Les charnières du Val d'Auvergne

Les domaines du Val de Besbre

Les chèvres des Monts de la Magdeleine

GRAND MARCHÉ

POISSONNERIE DU BRETON
TOURNÉE et MARCHÉS
LUCIEN JEAN-MICHEL

Une pause entre amis,
un apéro, un brunch,
un café, un dessert...
Faites vos courses
chez vos commerçants
du
GRAND MARCHÉ
Et venez profiter
de cet Espace



VICHY DEVIENT MAIRIE VIGILANTE ET SOLIDAIRE

À partir du 1^{er} février, les Vichyssois auront accès à une nouvelle communauté d'entraide sécuritaire et solidaire : «Voisins Vigilants et Solidaires®». La Ville de Vichy a décidé d'adhérer à ce dispositif afin de rassurer la population, de créer du lien social et d'apporter une action complémentaire et de proximité aux services de Police Municipale dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance.

Voisins Vigilants et Solidaires®, au travers de sa plateforme web www.voisinsvigilants.org, est un réseau social de voisinage qui lutte notamment contre les

cambrillages en recréant du lien social avec ses voisins. Les habitants d'un même quartier participent ainsi à la tranquillité et à la sécurité de leur cadre de vie. Principalement connue comme une plateforme qui lutte contre l'insécurité en lien direct avec la Police municipale, c'est également un outil d'entraide aux personnes isolées et de services de proximité entre voisins (*prêt d'objets, covoiturage...*)

le site www.voisinsvigilants.org. Ils seront connectés les uns aux autres au sein de «communautés»

qui correspondent chacune à un secteur de la commune en fonction de leur adresse. ■



OBJECTIFS

- Rassurer la population.
- Améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance.
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.
- Développer l'entraide, la solidarité et le lien social
- Se protéger les uns les autres.

À partir du 1^{er} février, en quelques clics, chaque voisin s'inscrit gratuitement et de façon sécurisée sur



«LA GAZETTE», ESPACE DE COMMUNICATION DE LA COMMUNAUTÉ

La Gazette offre à tous les Voisins Vigilants d'un quartier un espace de communication : un peu comme s'il s'agissait d'un journal de quartier dont chaque voisin pourrait être l'auteur. Il s'agit d'un espace d'échanges pour publier des petites annonces, anecdotes sur la vie du quartier, demandes d'aide pour retrouver un animal ou un objet perdu, etc. Les voisins vigilants et solidaires reçoivent également les actualités et les informations pratiques de la mairie directement dans *la Gazette*.

COVID-19 : UN CENTRE DE VACCINATION OUVERT À VICHY

La ville de Vichy, le Centre Hospitalier de Vichy, la CPTS de Vichy (*Communauté professionnelle territoriale de santé*) et la Clinique La Pergola se sont mobilisés pour créer un centre de vaccination qui répond aux orientations définies par l'Agence Régionale de Santé. La campagne de vaccination se fera par phase avec un public ciblé pour chacune. Depuis le 18 janvier, le centre accueille les personnes âgées de plus de 75 ans (*ne résidant pas en EHPAD ou établissement de soins de longue durée*). La phase suivante de vaccination concernera les personnes âgées de plus de 65 ans, puis les différentes autres catégories de la population selon les consignes du gouvernement.

Nous vous invitons à surveiller le site internet de la Ville de Vichy afin de prendre connaissance du calendrier de mise en œuvre.

Ce centre de vaccination est ouvert à la Maison des associations, place de l'Hôtel de Ville.

Vous souhaitez être vacciné contre la COVID-19 et vous habitez dans l'agglomération de Vichy Communauté.

Prenez rendez-vous auprès de nos équipes Vichy Solidaire - Covid-19 au **0 800 70 99 99** et en ligne sur www.ville-vichy.fr/covid-19/vaccination





N°116 - JANVIER 2021

22.000 exemplaires

Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X

Directeur de publication
Sébastien Delamare

Conception et rédaction
Direction de la Communication

Imprimerie
Decombat



Crédits photos

Joël Damase
Visium - Vichy Communauté
Vichy Destinations
Cindy Michaud / Xavier Thomas
Lady de Nantes
Philippe Millereau / KMSP
Cyril Moreau / Bestimage
Francesca Mantovani / Gallimard
Cédric Carmié
Laurence Plancke
epictura.fr
DR

C'EST À VICHY
MAIRIE DE VICHY
B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX
+33 (0)4 70 30 17 17
www.ville-vichy.fr
webmaster@ville-vichy.fr

ÉDITO



Frédéric AGUILERA

Maire de Vichy

Président de Vichy Communauté

1^{er} Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier

Cette année 2020 particulièrement éprouvante est terminée. Une période inédite et bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien. Notre solidarité nous a permis de faire face à cette situation exceptionnelle : prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerçants, maintenir nos services publics. Mais nous devons rester vigilants et responsables en continuant de respecter les gestes barrières indispensables.

Aujourd'hui, place à 2021, une année pendant laquelle nous allons relever, ensemble, les défis de demain afin de faire battre le cœur de la Reine des Villes d'Eaux. Effectivement, cet été se tiendra la 44^e session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO à Fuzhou en Chine pour évaluer la candidature de Vichy pour une inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des «Great Spas of Europe». Pierre angulaire de cette candidature, de la préservation et de la valorisation de notre patrimoine, le projet de Renaissance du Cœur Thermal a officiellement été lancé en décembre avec l'adoption, par le Conseil Municipal, du programme de restauration du Parc des Sources et de rénovation de ses abords.

Une année 2021 qui verra «Vichy la sportive» briller encore plus fort avec la première édition des Jeux des Masters du 29 avril

au 2 mai. Un événement majeur pour le rayonnement sportif de notre territoire qui vient d'être reconnu pour la qualité de ses infrastructures sportives avec l'obtention de label de Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Parce que Vichy nourrit le sport et l'esprit, la culture aura besoin de se déconfiner prochainement afin que le spectacle continue à l'image des *Grandes Rencontres 2021* pour «ouvrir les fenêtres intérieures». D'ailleurs si nous regardons par la fenêtre, Vichy, ville-parc, nous offre chaque jour une nouvelle scénographie. À chaque saison, de nouvelles teintes viennent habiller les parcs, le plan d'eau et le centre-ville. Une douceur de vivre récompensée depuis 1967 par le label 4 fleurs du Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Au XVII^e siècle, l'Auvergnat Blaise Pascal écrivait : «Vivre avec l'espoir est une vie qui en vaut bien d'autres.» En cette nouvelle année, jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité.

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite une meilleure et belle année ! ■



@VilleDeVichy

DE NOUVELLES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En septembre dernier, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de l'implantation et de l'exploitation d'une centrale photovoltaïque destinée à produire de l'énergie électrique sur le site de l'aérodrome de Charmeil. Une décision qui s'inscrit dans l'engagement de Vichy et de l'agglomération pour qu'en 2050 les énergies renouvelables couvrent 93% des besoins énergétiques du territoire. Prochaine étape, une microcentrale électrique sur la rivière Allier en aval du pont barrage. Ces deux projets auxquels s'ajoute celui à Montpertuis devraient, à eux seuls, et à court terme, être l'équivalent de 121 % de la consommation en électricité des Vichyssois.

La question du réchauffement climatique est au cœur des préoccupations économiques et sociétales. L'énergie, indispensable au quotidien, devient de plus en plus chère, rare et polluante. Parallèlement à une politique volontariste pour économiser l'énergie au quotidien (dans l'habitat, les transports, l'industrie, notamment, qui vont devoir valoriser les ressources énergétiques locales), un nouveau mode de production et de consommation est indispensable. Vichy, engagée à devenir un territoire à énergie positive d'ici à 2050, s'inscrit dans une démarche de transition écologique et énergétique en participant à la production d'énergies renouvelables locales.

Une centrale solaire à l'aéroport de Charmeil

En mars 2019, la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté a publié un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement et la construction de centrales solaires au sol. En signant un bail de longue durée auprès de la société URBA 268, la Ville de Vichy, propriétaire de l'aéroport de Vichy-Charmeil, permettra l'implantation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque à l'horizon 2023, destinée à produire de l'énergie électrique. Ces panneaux, disposés sur le sol, produiront l'équivalent de la consommation de 10.800 personnes (soit 43 % de la population de Vichy). Un autre projet photovoltaïque



est également à l'étude sur le site de Montpertuis. L'énergie solaire est déjà exploitée sur le territoire avec l'installation, depuis 2019, de 1200 m² d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation installées sur le parking du Stade Aquatique afin de couvrir les besoins en électricité de la piscine, deuxième plus gros consommateur de la collectivité. D'autres sites, comme le dépôt de bus, pourraient, eux aussi, être bientôt équipés de panneaux photovoltaïques pour compléter ce dispositif.

Une microcentrale hydroélectrique au pont de l'Europe

À ce projet de centrale solaire, s'ajoute la construction prochaine d'une microcentrale hydroélectrique sur la rivière Allier en aval du pont barrage. C'est l'un des projets retenus par le ministère de la transition écologique, dans le cadre d'un appel d'offre lancé en 2016 visant à développer de l'électricité d'origine

hydroïque. Portée par SHEMA, une filiale d'EDF, la proposition a été retenue à Vichy.

Ce projet consistera à l'installation de deux turbines au droit du pont barrage en rive gauche de la rivière. **La centrale produira l'équivalent énergétique de la consommation de 7600 personnes (environ 30 % de la population de Vichy).** À terme c'est environ un tiers de la consommation électrique de Vichy qui devrait être assurée par cette infrastructure. L'eau de Vichy a des vertus thérapeutiques et bientôt énergétiques !

L'exploitation de cette centrale hydroélectrique suivra les travaux de réhabilitation du barrage. Un projet aux bénéfices écologiques avec la préservation de la faune piscicole et la création d'une nouvelle passe à poissons en rive gauche d'Allier plus fonctionnelle.

Actuellement, le chantier de remplacement des 6 vannes du barrage est en cours après une première vanne déjà remplacée en 2012. Le chantier

Flashez pour voir la vidéo
8 décembre 2020 :
extraction du clapet N°7.



Plus d'info sur
www.ville-vichy.fr/barrage

se poursuivra jusqu'en 2024. La modernisation de cet ouvrage avec l'automatisation des clapets va permettre de mieux gérer la fréquence des abaissements de ceux-ci en lien avec les débits de la rivière. Ainsi, le transit sédimentaire sera favorisé. Celui-ci permet notamment de contribuer à l'approvisionnement en eau des territoires en aval. Le dossier d'autorisation environnementale pour l'installation de la microcentrale a été déposé et donnera lieu à une phase de concertation active avec les services de l'État, les principaux utilisateurs du plan d'eau et de la rivière artificielle ainsi que les différents organismes et associations environnementales. Les travaux devraient débuter en 2021 pour une mise en service fin 2022. Ces projets s'inscrivent dans une démarche globale et d'autres projets concernant, notamment, la géothermie pourraient également voir le jour dans les prochains mois pour assurer notre autonomie en énergie à l'horizon 2050. ■

DITES-LE AVEC DES FLEURS !

La bonne nouvelle est tombée! La ville de Vichy est confortée sur son label «4 fleurs» par le Conseil National des Villes et Villages fleuris (CNVVF). Renouvelée tous les trois ans, cette récompense est détenue par la Ville depuis 1967, qui n'a jamais perdu ses fleurs ! Une distinction complétée, cette année, par le prix national de la valorisation touristique.

La qualité environnementale de la Ville de Vichy est officiellement reconnue et récompensée avec un classement «4 fleurs» depuis 1967. Un gage de qualité de vie qui vient orner le palmarès du patrimoine vert de la ville avec, également, le «Grand Prix National de Fleurissement» déteu depuis 1989, le «Prix de l'entente florale», le «Prix national de l'arbre» en 1996 et, depuis 2010, le label «Arbre remarquable de France».

Historiquement, label de fleurissement, cette distinction du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) met en valeur le cadre de vie puisqu'il englobe plusieurs critères :

- la démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement
- les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés
- la présentation du patrimoine végétal et du fleurissement
- les modes de gestion environnementale mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité
- qualité de l'espace public : mise en valeur du patrimoine bâti, maîtrise de la publicité



et des enseignes, effacement des réseaux, mobilier urbain, qualité de la voirie, propreté, accessibilité

- pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion.

Le rôle du service des Espaces Verts est de coordonner ce dossier puisqu'il s'agit d'un travail d'équipe réunissant plusieurs services de la ville : Centre Technique Municipal, service propreté, Vichy Destinations, service communication, etc. «Un travail de fond est préparé par les services Voirie et Propreté, par exemple, précise Guillaume Portero, directeur adjoint du service des espaces verts, mais également le service urbanisme

qui s'occupe de l'élaboration et de l'application des différents documents et mesures, notamment, le «Site Patrimonial Remarquable» qui fait partie de la démarche. Il s'agit donc d'un travail global sur la qualité de vie menée par l'ensemble de la collectivité.»

Le travail de préparation de ce label s'effectue des mois voire des années en amont de la visite du jury afin d'anticiper les manques et d'être à la hauteur des exigences du label. Cette année, le jury a pu apprécier les derniers aménagements particulièrement bien réalisés et précise : «Les derniers aménagements viennent compléter un patrimoine de parcs et d'espaces verts très riche et montrent le souci

et l'ambition de la municipalité d'améliorer sans cesse le cadre de vie des habitants et de faire de Vichy une ville particulièrement attractive et dynamique. Le jury félicite les équipes techniques pour le travail accompli malgré les conditions particulières liées à la pandémie.»

Cette visite a eu lieu à la fin du mois d'août, en pleine saison estivale «Vichy mon amour, Vichy mon été». Les membres du jury ont pu apprécier les aménagements réalisés à cette occasion : du sable, des parasols, des transats... Une véritable plage à l'italienne dans le respect des codes des stations balnéaires ainsi qu'un village vélo et, sur la partie port, une zone bien-être. Une visite, qui, s'est conclue avec le «mapping» sur la façade du Palais des Congrès-Opéra. Cette valorisation des sites a créé un cercle vertueux pour la Ville de Vichy récompensée également d'un prix de la valorisation touristique.

Ce label s'inscrit au cœur des priorités voulues par la municipalité : la Ville de Vichy, fait de l'environnement une seconde nature et sa qualité de vie, reconnue et distinguée, fait de la cité thermale une Reine rayonnante ! ■

Pour aller plus loin : www.espaces-verts.ville-vichy.fr

PARC OMNISPORTS : RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE ARBORÉ

Fortement touché par la tempête du mois de juillet 2019, le parc omnisports d'une superficie de 120 hectares, dont le peuplement datait de la fin des années 60, a vu ses plantations renouvelées depuis la fin de l'année 2020.

Ce renouvellement a été réalisé, principalement, avec une palette végétale de 2500 jeunes plants méridionaux vers les aires semi naturelles (*terrain n°1, bouldrome, etc.*) : Micocoulier, chênes chevelus, sapins d'Espagne, épicéa d'Orient, érables champêtres, chênes Tauzin... En effet, ceux-ci sont plus aptes à résister à des manques d'eau chroniques et à des fortes chaleurs. Ces jeunes plants ont, également, la capacité de mieux s'implanter et nécessiteront d'un suivi plus extensif apparenté à une gestion plus forestière.

Au cœur du parc omnisports, autour du Palais du Lac, seront plantés près de 80 arbres formés type «parc» en plantation horticole.

Il s'agit d'une première étape pour le renouvellement de plantation du parc omnisports. Un projet, qui sera constitué de plusieurs phases adaptées, progressivement, selon les besoins.



QUAND LE COMMERCE SE

Donner une nouvelle impulsion au centre-ville et à ses commerces est une des priorités de la municipalité. Plus qu'une tradition locale, ces derniers constituent une véritable image de marque qui participe pleinement à la promotion de la ville. Une dynamique commerçante qui ne cesse de se réinventer, notamment durant ces dernières périodes de confinement. Ainsi, faute de les faire venir dans leurs boutiques, de nombreux commerçants sont allés chez les clients, via les réseaux sociaux. Avec la crise les modes de consommation ont changé et le commerce local doit trouver sa place. Entretien avec Charlotte Benoît, première adjointe déléguée aux travaux, à l'urbanisme, à l'habitat, au commerce, à l'artisanat et à la dynamisation du centre-ville.

Comment les commerçants ont vécu cette arrivée incontournable du digital ?

«Quasiment tous les commerçants qui ont organisé des live pendant cette période de confinement ont eu des retours positifs, que ce soit en termes de vente mais également de notoriété sur les réseaux sociaux, de contacts, d'échanges avec des nouvelles clientèles qui ont découvert leurs points de vente. Les retours sont donc globalement positifs, et, notamment de la part des commerçants qui auparavant ne pratiquaient que peu ou pas ce type de ventes digitales et qui pouvaient être effrayés par le fait de se mettre en scène.

«Oser» a donc été le défi dans cette période si particulière où il a fallu tout tenter. J'ai vu apparaître des pages Facebook, Instagram. La nécessité a fait foi et nous devons aujourd'hui rebondir sur cette motivation.»

Est-ce une dynamique appelée à perdurer ?

«Depuis la réouverture des boutiques, un certain nombre de commerçants ont décidé de poursuivre ces «live» et donc de rejoindre la communauté de ceux qui en réalisaient déjà avant cette période. Cela a également créé de nouveaux liens entre commerçants avec des live communs, ce qui est une démarche très intéressante ! En tant que collectivité, nous devons rebondir sur cette dynamique, comme nous l'avions déjà fait avec la pérennisation de la plateforme «*Ma Ville, Mon shopping*» suite au premier confinement du printemps 2020. En effet, nous avons bien vu que les outils digitaux sont indispensables en périodes de confinement mais il faut également les conserver, les exploiter et les développer en période «classique», et poursuivre cette démarche volontariste même lorsque n'aurons

plus cette épée de Damoclès du confinement au-dessus de la tête. Il va falloir potentialiser sur cette dynamique et sur les savoir-faire qui ont été acquis à cette occasion. L'adéquation de la boutique physique et du digital apparaît maintenant comme primordiale pour les centres villes que ce soit en termes de chiffre d'affaire mais également en termes de communication, d'image, de captage de nouvelle clientèle. Continuer et renforcer nos actions en faveur de la digitalisation des commerçants sera donc une priorité.»

Quelles sont les aides pour les commerçants en faveur du digital ?

«Les initiatives des collectivités ont été nombreuses dans ce domaine. Au mois de décembre, la Région a mis en place et voté un plan en faveur du e-commerce de proximité. Ce plan permet de soutenir financièrement les



commerçants qui souhaitent se digitaliser. Il intervient sur la création ou la refonte de site internet, mais également sur le référencement, l'achat de mots-clés ou de campagnes de visibilité sur les réseaux sociaux. C'est très large ! Des webinaires et des tutos pour la prise en mains ont également été mis en place par la Région, mais également par le Fab Lab de Vichy Communauté (voir page 12). Le département de l'Allier a permis aux commerçants adhérents à la plateforme «*Ma Ville Mon Shopping*» de bénéficier d'une commission à 0% et de frais de port gratuits. Du côté de la Ville, nous avons apporté un soutien logistique et de communication aux commerçants qui ont réalisé des live.»

La plateforme «Ma Ville Mon Shopping» mise en place pendant le premier confinement va se pérenniser ?

«Effectivement, cette Marketplace locale va nous permettre de conserver ce lien digital avec nos commerçants de proximité qui peuvent dorénavant proposer une offre de vente en ligne



RÉINVENTE

tout au long de l'année et pas seulement pendant les périodes de confinement. La Ville de Vichy a fait le choix de prolonger son adhésion pendant une période d'un an, au terme de laquelle nous évalueront, en lien étroit avec les commerçants, l'opportunité de la renouveler.»

Écrin exceptionnel pour les produits locaux, le Grand Marché de Vichy se réinvente et fait l'objet d'une étude. Pouvez-vous nous en dire plus ?

«Le travail est actuellement en cours et un premier bilan de cette étude sera communiqué au printemps. Il s'agit d'une réflexion sur le positionnement stratégique du Grand Marché comme atout majeur dans la redynamisation de notre centre-ville, mais également dans notre politique touristique comme levier de rayonnement de notre territoire

et dans notre politique de santé autour de la notion d'alimentation locale. Lieu de vie du quotidien, il rime avec fraîcheur, qualité et convivialité et fait aussi battre le cœur du commerce à Vichy. Ainsi, de nouveaux arrivants viennent alimenter cette halle aux trésors les plus gourmands comme «La cuisine de Narcisse», traiteur iranien ou encore «Chez Jérôme», charcuterie fine corse, italienne et espagnole.»

Un message aux consommateurs pendant cette période de soldes ?

«Pas plus en période de soldes qu'en période normale ! Nous avons la chance d'avoir un centre-ville très animé et dynamique, et si nous souhaitons préserver cette particularité qui fait l'identité de notre ville, il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de favoriser le commerce local au quotidien.» ■



ma ville mon shopp!ng

Ma nouvelle façon de consommer local

Pour aider les commerçants à sauter le pas du numérique, la plateforme «Ma Ville Mon Shopping» permet de créer gratuitement leur boutique en ligne. Pour vous, c'est un moyen de consommer en ligne et local en étant livré à domicile.

Comment ça marche ?



1

Sur www.mavillemonshopping.fr
je renseigne mon adresse pour trouver
les commerçants dans ma ville



2

Je fais mon shopping



3

Je retire ma commande chez mon
commerçant ou je me fais livrer

www.mavillemonshopping.fr

VICHY, EN ROUTE

Lundi 5 octobre, le comité Paris 2024 a dévoilé la liste des territoires retenus pour être CPJ, Centre de Préparation aux Jeux Olympiques. Avec 35 disciplines d'ores et déjà validées, l'agglomération Vichy Communauté et le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes / Vichy constituent le premier centre de préparation en France en nombre de disciplines pour accueillir des délégations olympiques et paralympiques d'ici le début des J.O de Paris

Dans le prolongement de la labellisation «Terre de Jeux», Vichy Communauté et le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy ont déposé en novembre 2019, une candidature conjointe pour devenir Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (CPJ). Au terme d'une procédure rigoureuse à laquelle Paris 2024 a associé un grand nombre d'acteurs (État, Comité national olympique et sportif français, Comité Paralympique et Sportif Français, fédérations olympiques et paralympiques nationales, collectivités territoriales, Agence Nationale du Sport, Territoires Unis), la liste des structures désignées CPJ a été dévoilée le 5 octobre dernier. Fort de leur potentiel en terme d'infrastructures sportives en profitant d'un ambitieux plan de réhabilitation et de modernisation du plateau sportif pour 2022 (soutenu de manière exceptionnelle par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que par l'Agence Nationale du Sport), le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes / Vichy et Vichy Communauté deviennent Centre

Disciplines olympiques :

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| - Natation | - Escrime |
| - Natation artistique | - Triathlon |
| - Judo | - Aviron |
| - Taekwondo | - Concours complet |
| - Rugby à 7 | - Saut d'obstacles |
| - Football | - Dressage |
| - Pentathlon moderne | - Tir à l'arc |
| - Basket-ball | - Cyclisme sur route |
| - Handball | - Haltérophilie |
| - Volleyball | - Canoë kayak sprint |

Disciplines paralympiques :

- | | |
|----------------------|--------------------|
| - Natation | - Escrime |
| - Triathlon | - Goaball |
| - Dressage | - Rugby fauteuil |
| - Judo | - Volleyball assis |
| - Taekwondo | - Tir à l'arc |
| - Cyclisme sur route | - Aviron |
| - Basket-ball | - Canoe |
| - Boccia | |

de Préparation aux Jeux.

Ces sites d'entraînement, identifiés par Paris 2024, offrent aux équipes de France et aux délégations olympiques et paralympiques étrangères la possibilité de venir s'entraîner dans des conditions optimales au cours de

la période qui s'étend des Jeux de Tokyo 2021 à ceux de Paris 2024. Avec 35 disciplines labellisées, 20 olympiques et 15 paralympiques, le territoire de Vichy est le plus important Centre de Préparation aux Jeux au niveau national. Il sera à ce titre référencé dans un



catalogue proposé début 2021, aux 206 Comités Nationaux Olympiques (CNO) et 182 Comités Nationaux Paralympiques (CNP). Ces sites d'entraînement, identifiés par Paris 2024, offrent aux équipes de France et aux délégations olympiques et paralympiques étrangères la possibilité de venir s'entraîner dans des conditions optimales au cours de la période qui s'étend des Jeux de Tokyo 2021 à ceux de Paris 2024. Récemment sélectionnée pour l'organisation des Global Games de 2023, Vichy conforte par cette nouvelle labellisation, ses ambitions autour du sport et de l'excellence sportive. ■



VERS PARIS 2024 !

ENTRETIEN AVEC MARIE-JOSÉ PÉREC, TRIPLE CHAMPIONNE OLYMPIQUE

Icône du sport français, Marie-José Pérec est la seule athlète française à être triple championne olympique : médaillée des Jeux de Barcelone en 1992 sur 400 mètres, elle s'illustre magistralement aux Jeux d'Atlanta en 1996 en signant un doublé exceptionnel sur le 200 mètres et le 400 mètres. Une performance qui lui permet d'être la deuxième athlète dans l'histoire à réaliser cet exploit. Entretien avec celle que l'on surnomme «la gazelle» pour qui Vichy, terre de sports, n'a plus aucun secret !

Lors de quelles occasions êtes-vous venue à Vichy ?

Je suis venue à Vichy plusieurs fois dans le cadre de *l'Université d'été des Étoiles du Sport*, qui rassemble des champions de toutes les générations, afin de transmettre mon expérience aux jeunes espoirs du sport français. C'est au travers de master class et d'activités en tout genre, que les champions partagent leurs secrets de performance pour donner toutes les clés aux jeunes athlètes. Cela m'a permis de découvrir les différentes infrastructures de Vichy. Durant ces quelques jours de formation, j'ai découvert une ville et un territoire fabuleux !

Le territoire de Vichy Communauté et le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes Vichy viennent d'être labellisés Centre de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qu'en pensez-vous ?

Je ne suis pas surprise. La qualité des infrastructures, le cadre, le calme et la proximité sont des atouts indispensables à la préparation de la très haute performance. Le gros plus atout de la ville de Vichy est qu'elle possède selon moi un grand nombre d'infrastructures différentes dans un petit périmètre. Dans tous les domaines cela permet d'avoir accès à une grande diversité de sites propices à la préparation physique, technique et mental de très haut niveau.

Vous êtes triple championne olympique et vous possédez l'un des plus beaux palmarès de l'histoire du sport français.

Selon vous, quel sont les meilleurs atouts du territoire de Vichy Communauté pour les sportifs de haut niveau ?

Les qualités nécessaires pour se préparer dans d'excellentes conditions sont : du matériel technique adapté, des sites de préparation physique, des soins et du repos. À Vichy, tout est réuni. C'est une ville idéale pour une préparation physique professionnelle. À elle seule, dans un périmètre relativement restreint, la ville regroupe l'ensemble des atouts pour la préparation physique, technique et mental que ce soit en salle ou en extérieur. Par ailleurs, un point dont on ne parle pas souvent concernant la préparation des athlètes : au-delà de la préparation physique, il y a aussi l'aspect psychologique. Ce besoin d'être au calme et de pouvoir se reconnecter avec soi-même est comblé grâce au cadre apaisant et à la nature environnante de la ville de Vichy. C'est indispensable pour se concentrer et se préparer de façon efficace.

Avez-vous un souvenir, une anecdote à partager de l'un de vos passages dans la cité thermale ?

J'ai adoré faire la course d'orientation organisée par les *Étoiles du Sport*. Je l'ai faite avec mon fils. C'était à la fois un défi sportif car il fallait courir à travers la ville, mais également un moyen de découvrir son patrimoine historique, d'aller à la rencontre des gens qui sont d'une gentillesse remarquable. Ce jour-là, il faisait un temps magnifique, on a pu profiter pleinement des



bords de l'Allier et des autres lieux emblématiques de Vichy pour essayer de faire le meilleur temps possible. J'ai également adoré l'aviron sur l'Allier et la découverte du rafting !

Quel est votre plus beau souvenir olympique ?

En 1996 à Atlanta. Je n'étais

clairement pas la favorite pour le 200 mètres. Pourtant je l'ai gagné, et c'est la plus belle course que j'ai faite en 20 ans d'athlétisme. Techniquement elle était parfaite, tout s'est passé comme je le souhaitais alors que je n'étais pas dans ma zone de confort ! C'est un souvenir qui restera gravé en moi. ■

PREMIERS JEUX DES MASTERS

Du 29 avril au 2 mai 2021, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et Vichy Communauté organiseront les premiers **Jeux des Masters**. Une **compétition multisport destinée aux amateurs de plus de 25 ans**. Ouverte à tous les niveaux d'aptitude, elle offrira la possibilité aux participants de prendre part à plusieurs disciplines. Une expérience unique à vivre sur quatre jours, imaginée et conçue pour promouvoir la pratique du sport à tous les âges de la vie. Dans le cadre de l'ouverture officielle des inscriptions à ces premiers Jeux des Masters, un tarif préférentiel de 99 euros sera réservé aux 500 premiers inscrits. Alors, relevez le défi !

Billetterie : www.jeuxdesmasters.fr

Plus d'informations sur www.ville-vichy.fr/sport/jeux-des-masters

MAISON VICHY

Lovée dans la Galerie du Fer à Cheval, la «Maison Vichy» a ouvert ses portes à l'occasion des fêtes de fin d'année. Après le succès des objets de la gamme de produits dérivés, place à «Vichy Mon Amour», une marque au carreau revisité qui s'éprend de ceux qui font Vichy.

Entre authenticité et élégance, la «maison» évoque la tradition et le savoir-faire. Ainsi, la marque «Vichy Mon Amour» a trouvé sa Maison dans la Galerie du Fer à Cheval, un site patrimonial atypique pour un lieu délicat porteur de sens pour le territoire : «Maison Vichy».

Des produits élégants aux côtés de ceux qui font Vichy

Les produits de la *Maison Vichy* sont principalement issus de collaborations avec des entreprises et des commerçants du territoire. Côté pastilles, c'est avec la «Confiserie Moinet» que le travail a été réalisé avec un packaging au carreau revisité ou encore par des boîtes dessinées par «So.Z» artiste vichyssois qui participe à donner une image différente de la ville notamment en signant les trois dernières affiches de «Noël à Vichy». Une collaboration a également été réalisée avec la boutique «Signature» passage Giboin, pour la réalisation de coussins, d'abat-jours et de luminaires. Johan Deschamps, créateur-commerçant de la boutique a ainsi travaillé aux côtés de ses contacts pour la création de ces objets dans une ambiance arty, avant-gardiste et élégante.

De plus en plus de marques locales s'invitent à la table vichyssoise et vont vers cette réappropriation des codes et de l'image. Ainsi, une bouteille de *Vichy Célestins* est en préparation et des discussions sont en cours avec les *Laboratoires Vichy* afin que certains produits de beauté s'affichent aux couleurs de «Vichy mon amour». L'idée est d'associer l'image du territoire au savoir-faire local en permettant non seulement d'exporter la marque mais aussi de mettre en lumière commerçants et entreprises du bassin. D'ailleurs, très prochainement, un espace partenaires et des *corners* permanents prendront place à la «Maison Vichy».

Des créations avec des grandes «Maisons» françaises

Afin de favoriser une démarche éco-responsable, les produits viennent essentiellement de fournisseurs français ou européens et les matières naturelles comme le bois ou le verre sont privilégiées. Aussi, que ce soit dans la mode ou le design, le «co-branding» entre les marques est devenu incontournable. La «Maison Caran d'Ache» a ainsi dévoilé son fameux stylo 849 aux couleurs de «Vichy mon amour»



pour griffonner quelques mots au bout d'un banc du Parc des Sources, à l'ombre d'un arbre sous les Chalets, les pieds dans l'eau sur les berges... Et, avec la «Maison Moutet», tisseur de toile basque depuis 1919, Vichy a désormais son linge de table.

Des produits pour petits et grands

La marque «Vichy Mon Amour» se développe aussi pour les plus petits avec l'arrivée tant attendue de *Célestin*, petit ourson au regard tendre et pétillant ! Pour découvrir la ville en s'amusant, des coloriages ont également été édités avec «La petite boîte» afin de découvrir le patrimoine environnant.

Devenir locavore !

À l'instar des pastilles de Vichy, les autres spécialités locales sont mises en lumière.

Madeleine de Proust de nombreux Vichyssois d'ici et d'ailleurs, le traditionnel «Vichy-Fraise» fait son grand retour avec un sirop en provenance de la Montagne bourbonnaise. À déguster dans des verres de cure sur-mesure «Vichy Mon Amour». Côté cave, de belles bouteilles de Saint-Pourçain relookées du carreau Vichy revisité n'attendent qu'à être dégustées. ■

*Maison Vichy
Galerie du fer à cheval,
du mardi au dimanche
de 11h30 à 17h30*



LE «CŒUR D'AGGLO»

EN BULLES PAR MURIEL DOURU

En ce début d'année, la Ville de Vichy accueille, en résidence, l'auteure et illustratrice Muriel Douru. Engagée pour des causes sociales, elle a, notamment, écrit des ouvrages pour la jeunesse ainsi que des BD sur des sujets forts de la société d'aujourd'hui. Cette résidence, d'une durée de trois mois a pour objectif la réalisation d'une création littéraire et artistique sur le quartier «Cœur d'agglomération». Entretien.

**Vous êtes auteure-illustratrice ?
Quels sont les sujets que vous abordez ?**

Au départ, je suis illustratrice professionnelle, et, si j'ai pris la plume, c'est pour témoigner de ce que je voyais autour de moi, et, même si je fais de la fiction, c'est toujours pour interroger le réel. J'ai commencé en écrivant, en 2003, un livre pour enfants sur l'homoparentalité. À l'époque, le sujet était complètement «invisibilisé» alors que mes amies lesbiennes commençaient à avoir des enfants. Ensuite, j'ai continué dans ce sens car j'ai senti une attente, un besoin de celles et ceux qui ne sont jamais représentés dans les médias. J'ai publié des livres pour enfants pour parler de ces familles LGBT, un récit autobiographique pour raconter mon parcours de PMA à l'étranger qui a permis la naissance de ma fille et, depuis 2016, j'écris et illustre des romans graphiques sur les thèmes qui me sont chers : écologie, protection animale, homophobie, féminisme, etc. Le prochain, qui sortira en mars, a été réalisé avec Nicolas Hulot.

Pourquoi avoir choisi la bande-dessinée comme support d'expression et d'où vient votre engagement ?

Mon support s'apparente davantage au «roman graphique» qu'à la «BD» : moins classique dans la forme et plus engagé sur le fond. Il mêle mes deux amours : l'illustration et l'écriture. Il permet de toucher des gens qui ne lisent pas de livres «classiques» et il intéresse davantage les jeunes. Les questions traitées questionnent notre présent, touchent davantage celles et ceux qui seront les adultes demain.



Mon engagement n'est pas une attitude réfléchi. Il est normal que nous soyons toutes et tous concernés par le monde qui nous entoure et dont nous sommes responsables. Si quelque chose me semble absurde ou injuste, je le ressens très profondément et j'ai envie d'en témoigner. Je n'ai pas de problème avec la remise en question, qu'elle soit individuelle ou collective, au contraire, je la souhaite pour que nous avançons ensemble, vers une autre issue que celle qui s'annonce.

Pourquoi avoir choisi la résidence d'auteur-illustrateur à Vichy ?

J'ai découvert la ville de Vichy quand j'étais enfant mais je ne suis pas venue depuis très

longtemps ! J'ai tout à découvrir ! La médiathèque Valéry-Larbaud avait repéré mon travail grâce aux étudiants de la ville qui ont élu mon dernier roman graphique («Putain de vies !», un livre-enquête sur les travailleuses du sexe, réalisé en collaboration avec l'association Médecins du Monde). Une sélection faite par France Info pour la «BD d'actualité et de reportage de l'année». Ce prix des étudiants m'a fait très plaisir et je les en remercie ! Cette résidence m'a semblé correspondre à mon travail car son idée principale est de témoigner du quotidien dans le quartier «Cœur d'agglomération», un quartier dit prioritaire. Or, raconter la vie des exclu(e)s est une motivation pour moi, aussi, parce que leurs vies, bien souvent

étonnantes, sont inconnues du grand public.

Quelles seront les étapes de votre travail ?

Je devais venir dès la fin de cette année, mais, il est difficile de me projeter pour le moment en raison du contexte sanitaire. J'avais l'intention de me mêler à l'atmosphère de la ville, de travailler dans les médiathèques pour être en interaction avec les autres, de participer à des rencontres avec les étudiants et les associations pour sentir les attentes, d'échanger avec les gens de terrain et aussi, de pouvoir m'entretenir avec des habitants du quartier «Cœur d'agglomération» qui souhaiteraient me raconter leur quotidien. Je ne sais pas encore comment la situation pandémique évoluera mais j'espère que ces rencontres seront possibles...

Avez-vous des premières pistes sur l'ouvrage que vous allez préparer ici ?

Le but de la résidence est la création d'un ouvrage à dimension sociale et culturelle pour raconter la vie du quartier et, plus spécifiquement, la période pandémique exceptionnelle que nous vivons, mais tant que je n'ai pas rencontré les habitants, parlé avec les acteurs de terrain, etc., il m'est impossible de me projeter dans l'écriture. J'ai besoin de «matériau» pour composer un livre. En revanche, ce dont je suis certaine, c'est que la pandémie et le confinement ne sont pas vécus de la même façon selon la classe sociale à laquelle on appartient. Il y a des choses à dire, probablement très intéressantes, sur le sujet et ça, c'est déjà une certitude ! ■

FAB LAB, UNE "USINE NUMÉRIQUE" OUVERTE À TOUS

Basé à l'Atrium à Vichy, ce nouveau tiers-lieu s'inscrit dans l'ambition numérique portée par l'agglomération. Vichy Communauté a été labellisée Fabrique Numérique de Territoire en 2020 par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Ouvert à tous depuis le 22 octobre, le Fab Lab de Vichy Communauté est un lieu à disposition du public avec des machines en libre-service mais également un espace d'apprentissage du numérique pour les personnes moins familiarisées.



L'agglomération Vichy Communauté souhaite faire du numérique, un levier de développement pour le territoire, à travers différents axes :

- éducation des plus jeunes
- outil d'insertion pour les exclus du numérique
- outil de développement et d'innovation pour le tissu économique local

Le *Fab Lab* vient compléter l'offre numérique de l'Atrium qui héberge déjà l'espace de coworking «l'Étincelle» ouvert en décembre 2018. Tout autour de ces structures, gravitent également des associations et sociétés locales du numérique et de l'innovation. Avant même d'ouvrir officiellement ses portes, le *Fab Lab* a fabriqué des visières pour les personnes en première ligne lors de la crise COVID et a accueilli des ateliers dans le cadre des vacances apprenantes des centres de loisirs de l'agglomération.

Un atelier de fabrication numérique pour tous

Le *Fab Lab* de Vichy Communauté est un lieu ouvert à tous (*particuliers, étudiants, porteurs de projets, artisans, entreprises, associations, commerçants, particuliers, PME...*). Cet espace communautaire favorise le partage d'expérience, d'idées ou la coopération. Il s'adresse à tous, expérimenté ou non, formé ou non.

Ce tiers-lieu, qui respecte la charte des Fab Labs mise en place par le «Massachusetts Institute of Technology» (MIT), est un espace ouvert de près de 300 m². Sur place, le digital en libre-service est proposé dans sa forme la plus globale : caméra 360, réalité virtuelle, imprimante et scanner 3D, drone, studio photo ainsi que des machines à la pointe de la technologie permettent les créations les plus

folles : brodeuse numérique, découpe laser, thermoformeuse, etc.

Pour utiliser les équipements du *Fab Lab* de Vichy Communauté, une adhésion à l'espace de coworking «l'Étincelle» est nécessaire. La formation au matériel est quant à elle gratuite et dispensée par un Fab Manager présent durant les heures d'accueil au public. L'utilisation des machines est libre mais chaque utilisateur devra acheter la matière première dont il a besoin.

À qui s'adresse le Fab Lab de Vichy Communauté ?

- Au *Fab Lab*, le numérique est accessible à tous de 0 à 99 ans, c'est un lieu d'apprentissage comme de perfectionnement en présence d'un Fab Manager qui accompagne chaque usager qui en a besoin.
- Les ingénieurs, eux, y trouveront un lieu où ils pourront disposer d'un matériel à la pointe de la technologie, faire de la
- modélisation, de la découpe, de l'impression 3D ou du codage.
- Les étudiants pourront également profiter des lieux : par exemple, un doctorant pourra venir travailler sur l'intelligence artificielle dans les jeux vidéo.
- Les entreprises locales pourront trouver sur place des produits complémentaires à leurs productions à l'image de *Sagesse Technologies* qui fabrique des environnements en 3D pour les EHPAD et qui utilise les casques de réalité virtuelle du *Fab Lab*.
- Les start-ups sont également des usagers réguliers des *Fab Lab* afin de tester un projet avant d'investir dans du matériel parfois coûteux.
- Enfin, tout à chacun pourra venir créer, bricoler, inventer par besoin ou par plaisir.
- Un club informatique pourra aussi fréquenter le *Fab Lab* et bénéficier de l'expérience des plus aguerris au titre de la communauté numérique l'Étincelle. ■

 @fablabvichyco





UNESCO : LE 44^e COMITÉ SE TIENDRA EN JUIN 2021 !

L'épidémie de COVID-19 qui sévit à travers le monde a entraîné le report de la 44^e session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO. Initialement prévue du 29 juin au 9 juillet 2020, celle-ci se tiendra donc en juin et juillet 2021. Toujours à Fuzhou en Chine.

La candidature de Vichy pour une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des «*Great Spas of Europe*» est toujours en cours et dans l'attente de l'évaluation finale. Pour rappel, onze villes thermales européennes et exceptionnelles constituent cette candidature transnationale. La candidature de Vichy est soutenue par la France et le Ministère de la Culture.

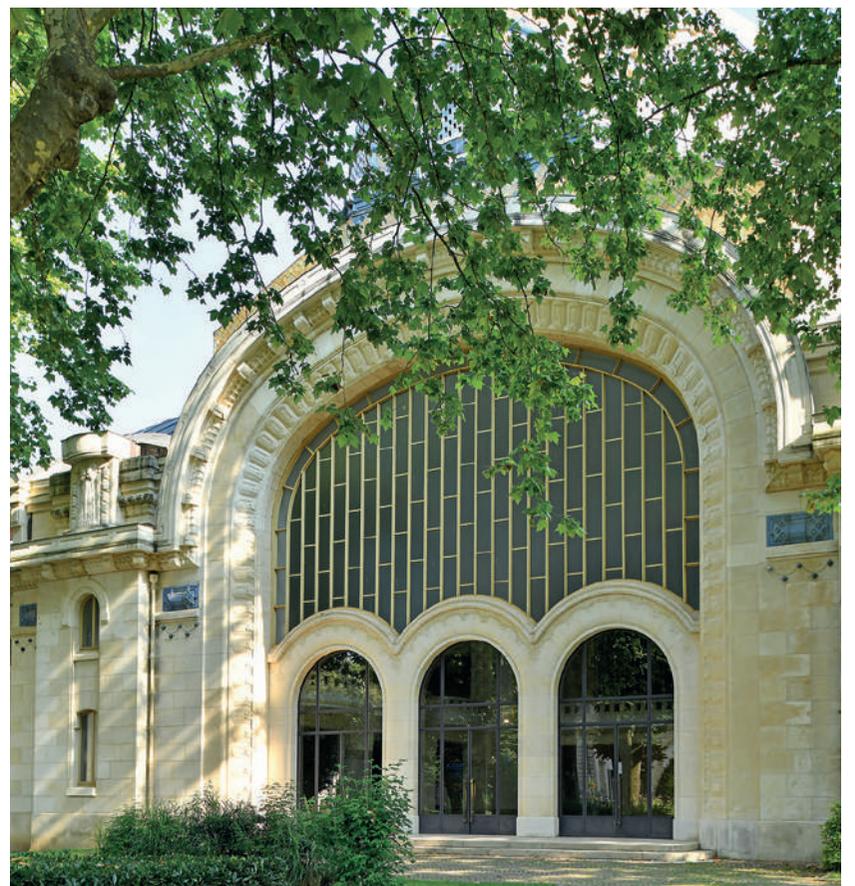
Que va-t-il se passer à partir de maintenant ?

Les nombreux soutiens, plus de 10.000 aujourd'hui, sont impatients de connaître les conclusions qui détermineront le destin de la candidature des onze «*Great Spas of Europe*», et donc de Vichy. Cette attente est l'occasion de rester mobilisés autour de cette candidature, de garder les yeux grands ouverts sur le patrimoine de la *Reine des Villes d'eaux* de le promouvoir. Cette attente est aussi l'occasion de préserver et de valoriser

toujours plus le patrimoine de la cité thermale pour en garantir sa qualité avant l'arrivée de futurs visiteurs.

C'est dans cet esprit que la Ville de Vichy lance la restauration du Parc des sources et la rénovation de ses abords qui s'inscrit dans le grand projet de «*Renaissance du cœur thermal*» et qui devra s'achever en 2024. C'est pourquoi, également, la Ville de Vichy accompagne les propriétaires privés afin d'engager collectivement la conservation du patrimoine bâti, à travers la mise en place du *Site Patrimoine Remarquable (SPR)* et la création d'un ensemble de fiches-conseils à destination des particuliers, entreprises et artisans situés dans ce périmètre.

Le début de l'année 2021 verra la mise en ligne d'un tout nouveau site internet dédié à la candidature de Vichy au sein des *Great Spas of Europe*. À travers des présentations courtes et



vivantes, faites d'anecdotes et de photographies, ce site invitera à la visite et à (re)découvrir les 34 points et monuments à travers lesquels se matérialise la valeur et la contribution exceptionnelle de Vichy aux *Great Spas of Europe*.

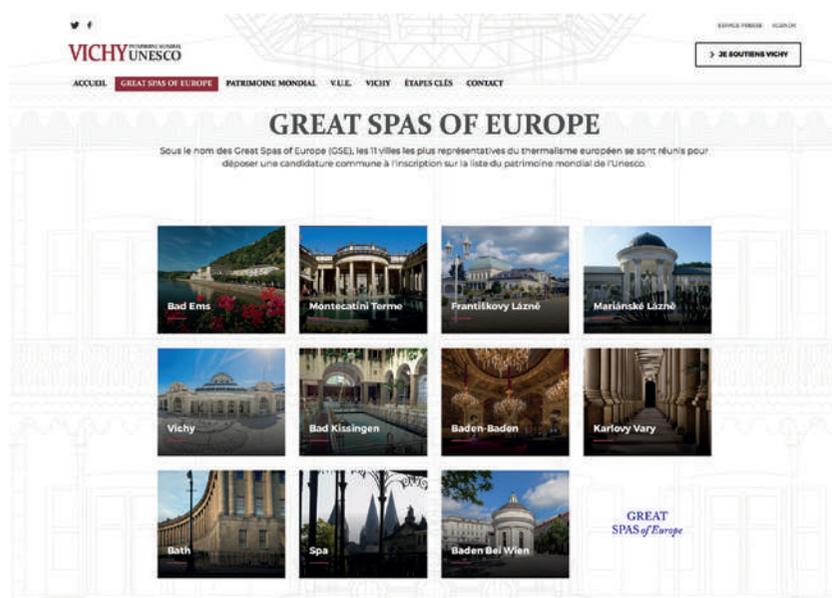
of Europe et plonger dans la richesse du patrimoine de Vichy à travers des fiches patrimoniales. Ainsi, partez à la découverte du cœur du bien proposé à l'Unesco en parcourant les 34 sites patrimoniaux !

Nouveau : le site internet de la candidature fait peau neuve

À travers ce site, nous voulons vous faire comprendre l'intérêt d'une telle candidature, vous permettre de découvrir la diversité de l'ensemble des composantes des *Great Spas*

La «*Reine des villes d'eaux*» à l'histoire bimillénaire ouvre les portes de son passé glorieux pour mieux anticiper son avenir, pour préserver et valoriser ce patrimoine commun et en faire le socle de notre développement. ■

Nous suivre sur :



LES GRANDS CHANTIERS



MEDIATHÈQUE VALÉRY-LARBAUD

Depuis le mois de septembre, l'entrée de la médiathèque s'effectue par le nouvel accès, place de la Victoire. La réouverture du rez-de-chaussée est prévue pour la fin du mois de janvier. Les travaux sont prévus jusqu'à

fin avril avec l'aménagement du premier étage (*espace de lecture et bureaux*) et la réfection des sols et des peintures.

VOIRIE

Arrière de l'Hôtel de Ville. Suite

à la démolition d'immeubles, un parking gratuit de 96 places de stationnement sera créé avec une large place faite aux espaces verts. Le canisite existant sera déplacé vers l'entrée nord du parking et un espace «deux-roues» sera créé pour favoriser la mobilité douce.

Boulevard urbain. Les travaux de la troisième tranche du boulevard urbain assurant la liaison nord du boulevard avec Creuzier-le-Vieux devraient se terminer au début du printemps prochain suivant les conditions météorologiques.

PONT DE BELLERIVE

Les travaux de renouvellement des garde-corps, des candélabres et des trottoirs, engagés par le Conseil départemental de l'Allier sont terminés côté amont (*sens Bellerive - Vichy*) sauf la résine de finition sur le trottoir. Les travaux côté aval (*sens Vichy - Bellerive*) sont en cours jusqu'à fin mars 2021.

Vichy Communauté procédera à la réalisation de deux bandes cyclables sur le pont de Bellerive à la fin du chantier en cours.

PONT-BARRAGE

Le chantier de remplacement des 6 vannes du barrage et de leurs organes de manœuvre a débuté l'été dernier (*une vanne avait déjà été remplacée en 2012*). Les vannes seront remplacées successivement l'une après l'autre (*voir page 4*). Les travaux ont commencé par la passe n°7 côté rive droite d'Allier. L'extraction spectaculaire de l'ancien clapet de cette passe a eu lieu au mois de décembre et le nouveau clapet sera installé au mois de mars. Les travaux vont se poursuivre au niveau de cette passe durant tout le premier semestre. Le deuxième semestre sera consacré aux travaux de la passe n°6. Ce chantier va se dérouler sur une longue période d'environ 3 ans et demi. ■

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Groupe «Vichy C'est vous»

Cela fait un an que nous ne parlons que de crise sanitaire, au risque d'ignorer durablement d'autres maux : le terrorisme islamiste en est un qui frappe régulièrement et aveuglément quelle que soit la taille de la ville.

En novembre à Vichy nous avons baptisé une avenue du nom du Colonel Arnaud BELTRAME au moment même où des

journalistes, enseignant, civils dans l'exercice de leur culte ainsi que des religieux étaient assassinés.

Ces assassinats ont pour point commun la volonté de vouloir faire céder un des scellements de la République française, la Laïcité.

Le groupe «Vichy c'est vous» a proposé au conseil municipal

de travailler concrètement à la préservation de la loi de 1905 sur notre territoire en instituant chaque 9 décembre une journée de mémoire et de pédagogie et en mettant en œuvre tout moyen capable de garantir l'apprentissage de l'esprit critique d'une part et la connaissance des lois de notre République indivisible, laïque, démocratique et sociale, dans les écoles ou

pour tout projet prétendant à un financement public.

Nous formons le vœu, qu'en 2021, le Conseil municipal de Vichy signe la charte de la Laïcité et s'engage dans ce travail en profondeur.

Isabelle Réchard,
Mahmoud Farwati,
Magali Dubreuil

Groupe «Vichy bleu Marine»

Nous céderons à la tradition et souhaitons aux Vichysois nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Il faut s'engager dans le développement durable, vaste projet qui concerne tout le monde, du particulier, jusqu'à l'État. À Vichy comme ailleurs des bâtiments ont été construits

pour durer. Quelle est la durée de vie d'un immeuble ? On détruit des immeubles en ruine, car non entretenus. On déconstruit des immeubles en bon état pour faire de la place ou pour en reconstruire de nouveaux. Seuls les crédits et les subventions qui engagent les particuliers ou les collectivités, commandent.

Quasiment financés par des emprunts à taux ridiculement bas, tous les investissements dans la pierre ou les énergies renouvelables sont bâtis sur de la dette. Jusqu'où cela va mener l'État et les collectivités ? « Pourvu que ça dure... » disait Leatitia, la mère de Napoléon. Cela n'a pas duré...

Les petits commerces ont baissé leurs rideaux, les cures ont été interrompues, à cause du confinement, on est en droit de se préoccuper de l'avenir du tissu économique vichysois, plombé en ce début d'année.

Jean-Pierre Sigaud
www.vichybleumarine.fr

AUTRES TRAVAUX DU 25 JANVIER AU 5 AVRIL 2021

- Rue des Œillets : rénovation du réseau d'assainissement, d'eau potable par Vichy Communauté, rénovation des réseaux électriques par ENEDIS et rénovation des trottoirs, de la chaussée et de l'éclairage public par la Ville de Vichy.
- Rue de Madrid : rénovation des trottoirs, de la chaussée et de l'éclairage public par la Ville de Vichy.
- Passage de l'Opéra : rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable par Vichy Communauté.
- Avenue Poincaré, rue de Thiers : rénovation du réseau d'assainissement par Vichy Communauté et enfouissement des réseaux aériens par le SDE.
- Rue des Iris : rénovation du réseau d'assainissement par Vichy Communauté.
- Rue Darragon, Faidherbe et avenue des Célestins : fin des raccordements suite à la rénovation des réseaux électriques par ENEDIS.
- Allée des Eaux, rues Prunelle, Alquié, Demonet, Saint Louis et Beauséjour, avenue du Lac et rue du docteur Colas et Durin : rénovation des réseaux électriques par ENEDIS.
- Boulevard De Lattre De Tassigny : Réalisation d'investigations sur le génie civil du pont routier enjambant Le Sichon.
- Théâtre de Verdure : création d'une rampe d'accès, réalisation de l'enrobé et du gravier engazonné dans la fosse.

COLLECTE DES DÉCHETS : RAPPEL

Il est impératif de respecter les horaires de sortie des sacs et bacs, ainsi que les consignes de tri. Les sorties non conformes ou les dépôts sauvages peuvent être sanctionnés par une contravention :

- non-respect des règles de tri et de recyclage : amende forfaitaire de 35€ (75€ au-delà de 45 jours)
- abandon ou sortie non conforme sur la voie publique : amende de 120€ (dont une partie forfaitaire de 68€).

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

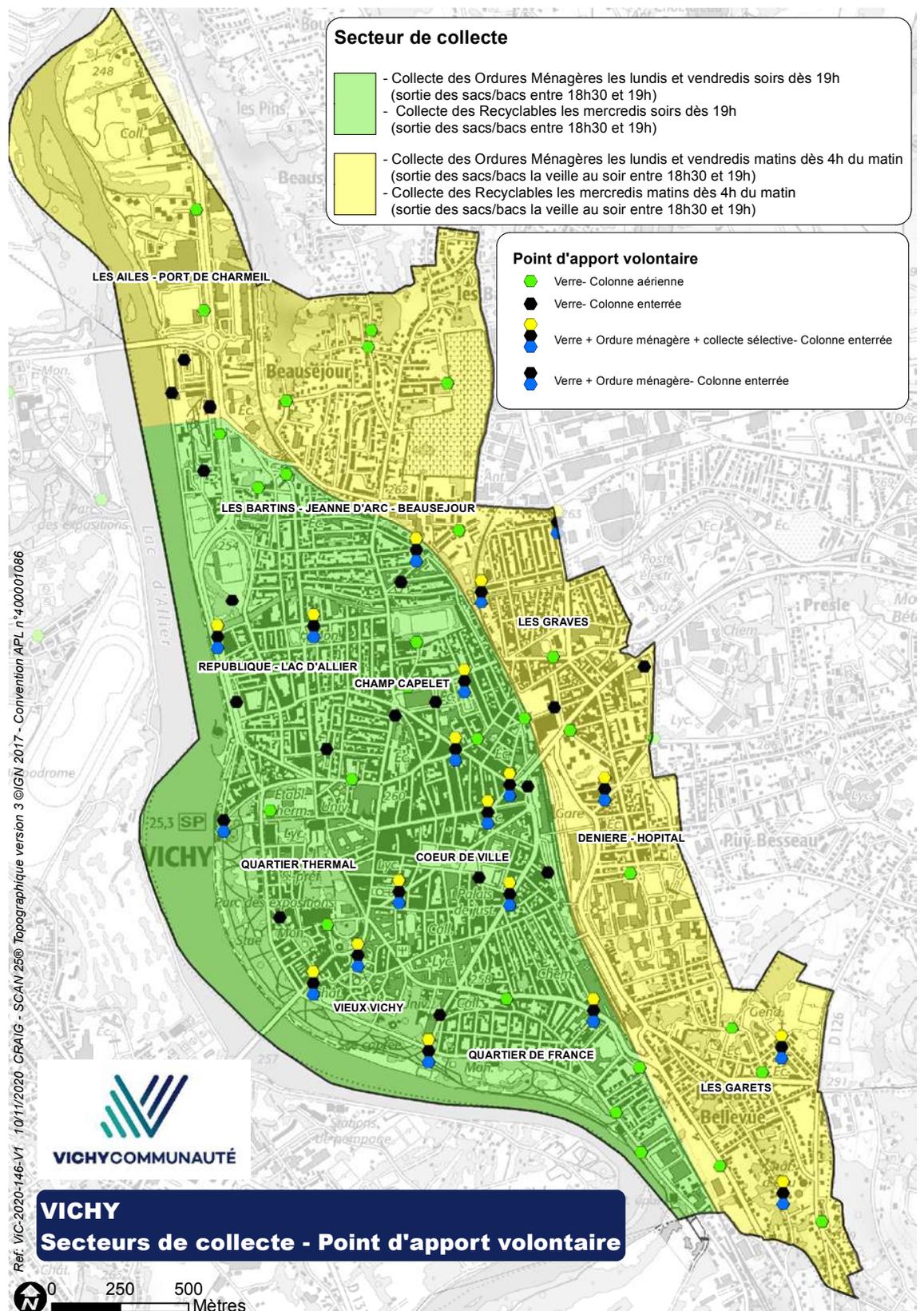
Depuis le 5 janvier, Vichy Communauté a mis en place la collecte des encombrants à domicile, pour les résidents des communes de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy. Ce service est proposé gratuitement dans la limite de deux fois par an et par foyer et de 3 m³ d'encombrants collectés chaque fois.

Information et inscription auprès de l'accueil Éco Déchets au **04 43 03 86 62**

COLLECTE DES DÉCHETS, NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 1^{er} décembre, la Ville de Vichy sera divisée en seulement 2 secteurs de collecte contre 4 auparavant. Les jours et heures de ramassage ont changé en conséquence.

Afin de poursuivre ses démarches environnementales, Vichy Communauté, en partenariat avec la Ville de Vichy, a décidé d'optimiser les secteurs de collecte sur la commune. Ce changement permet l'amélioration du cadre de vie, en supprimant notamment les collectes de déchets les week-ends, et donc les amoncellements de sacs poubelle. Il contribue ainsi à rendre la ville encore plus agréable et attractive.



11^e édition

LES GRANDES RENCONTRES

5, 6 & 7
MARS
2021

AU PALAIS DES CONGRÈS

LES PREMIERS NOMS



Jérôme FOURQUET



Laurent JOFFRIN

REPORTÉ
À UNE DATE ULTÉRIEURE
NOUS VOUS TIENDRONS INFORMÉS



Éric-Emmanuel SCHMITT



Cynthia FLEURY



David FOENKINOS

QUE FAIRE À VICHY, L'AGENDA

En raison du contexte sanitaire et des modifications qui en dépendent, nous n'avons pas été en mesure d'éditer un agenda en supplément. Afin de vous informer sur l'actualité événementielle de la Ville de Vichy nous vous invitons à consulter le site :

agenda.ville-vichy.fr